ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 23 JUIN 2026, PAR CONFÉRENCE WEB

APPROUVÉ LE 20 AOÛT 2026

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 23 JUIN 2026, PAR CONFÉRENCE WEB

PRÉSENTS

Bouchard, Guylaine		Localité de Valcanton
Compartino, Nichèle	présidente	Ville de Chibougamau
Dubé, René		Ville de Matagami
Fortin, Jacques		Ville de Chapais
Gagnon, Louis		Ville de Matagami
Gauvin, Morgane		Ville de Chapais
Lafrenière, Guy	vice-président	Ville de Lebel-sur-Quévillon
Lemoyne, Denis		Ville de Lebel-sur-Quévillon *(par téléphone)*

ABSENTS

Elliott, André	Localité de Villebois
Lebrun, Sébastien	Localité de Radisson
Poirier, Alain	Ville de Chibougamau

INVITÉ

Pearson, Frédéric	Directeur régional Nord-du-Québec par intérim, MAMH

ÉGALEMENT PRÉSENTES

Arseneault, Linda	Adjointe de direction
Brousseau, Marie-Claude	Directrice générale
Payer, Annie	Directrice générale adjointe et directrice des affaires juridiques

FORMANT QUORUM

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Nichèle Compartino, présidente, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 13 h 10.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Nichèle Compartino fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de M. Jacques Fortin, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAEX-2026-06-23-01

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Offre de services relative à un accompagnement stratégique en relations publiques
4. Adoption du rapport annuel 2024-2025
5. Questions du public

6. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. OFFRE DE SERVICES RELATIVE À UN ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE EN RELATIONS PUBLIQUES

CONSIDÉRANT QUE l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) souhaite renforcer le positionnement des enjeux jamésiens auprès des décideurs publics dans la perspective de la prochaine période électorale québécoise;

CONSIDÉRANT QUE l'ARBJ agit à titre d'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour les Jamésiens;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs enjeux prioritaires nécessitent une représentation soutenue, notamment en matière de présence gouvernementale, d'équité territoriale et de fiscalité;

CONSIDÉRANT QUE Fernández Relations publiques possède une expertise reconnue en affaires publiques, en relations gouvernementales et en accompagnement stratégique d'organisations publiques et régionales;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de son Règlement de gestion contractuelle, l'ARBJ peut octroyer un contrat de gré à gré à une entreprise si la valeur se situe sous le seuil obligeant à une procédure d'ouverture sur le système électronique d'appel d'offres.

Sur proposition de M. René Dubé, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAEX-2026-06-23-02

D'OCTROYER à Fernández Relations publiques un mandat d'accompagnement stratégique en affaires publiques et relations gouvernementales pour une durée de six mois, selon les modalités prévues à l'offre de service déposée en juin 2026, pour un montant maximal de 21 384 $, excluant les taxes applicables;

D'AUTORISER la direction générale à signer, exécuter et livrer, pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James, tous les actes, documents et écrits, de même qu'à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'elle peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Le rapport annuel 2024-2025 est déposé pour adoption.

Sur proposition de M. Jacques Fortin, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAEX-2026-06-23-03

D'ADOPTER le rapport annuel 2024-2025 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé.

Sur proposition de M. Guy Lafrenière, il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAEX-2026-06-23-04

DE LEVER la séance à 13 h 14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nichèle Compartino Présidente	Marie-Claude Brousseau Directrice générale